

<https://www.afpen.fr/Dossier-de-presse-introduction,105.html>



# Dossier de presse : introduction

- STOCKS -

Date de mise en ligne : dimanche 23 juillet 2006

---

Copyright © AFPEN - Association Française des Psychologues de  
l'Éducation Nationale - Tous droits réservés

---

### INTRODUCTION

L'exercice du métier de psychologue dans l'Education Nationale sans véritable reconnaissance, ni soutien institutionnel a conduit les praticiens concernés, psychologues « scolaires » dans le premier degré et conseillers d'orientation-psychologues dans le second à affirmer leur identité professionnelle et à préciser leur rôle dans l'institution scolaire.

Ce texte est le fruit d'un travail de réflexion élaboré depuis plusieurs années au sein d'un groupe réunissant six organisations de psychologues associatives ou syndicales.

Aujourd'hui deux catégories de personnels exercent les fonctions de psychologues dans l'Ecole : les psychologues scolaires dans les écoles et les conseillers d'orientation-psychologues dans les collèges, les lycées et les universités. Rien n'est fait pour qu'ils puissent réellement jouer leur rôle.

Dans le premier degré, les Psychologues n'ont toujours pas de statut, reconnaissant la spécificité de leur rôle, bien qu'ayant le titre de psychologue.

Dans le second degré, bien que les conseillers d'orientation-psychologues aient le titre de psychologue, on cherche à les cantonner à des tâches d'information ou de conseil ponctuel. Pourtant, sur le terrain, les adolescents, les parents, les équipes d'établissements attendent un travail de prévention et d'accompagnement sur toutes les questions liées à la scolarité, au développement et à l'avenir des jeunes.

Les recrutements sont dramatiquement insuffisants par rapport aux besoins et aux départs en retraite.

Les conditions d'exercice se détériorent alors que les besoins augmentent et se diversifient.

**Les Six organisations signataires demandent la création d'un service de Psychologie dans l'Education Nationale de la maternelle à l'Université.**

**ACOP-France, AFPS, SFP, SNES, SNP, SNUipp.**